L'Association Nautique de la Chapelle Sur Erdre CHARTE DE L'ADHÉRENT



En adhérant à l'ANCRE, j'ai conscience de ne pas stationner mon bateau dans un port et je m'engage à **participer aux activités** de l'association à laquelle j'apporterai **un soutien actif** dans la mesure de mes aptitudes en m'inscrivant entre autres :

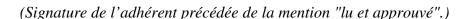
- aux manifestations organisées par l'ANCRE (voir le programme):
 - *régates comme compétiteur ou aide à l'organisation
 - *entraînements comme participant ou animateur
 - *sorties-loisir à la découverte des cotes rivières et canaux
 - *handi-voile comme accompagnateur
- aux **permanences et journées d'entretien** de la base et des équipements communs de l'Association.

Je reconnais avoir pris connaissance des Statuts et du Règlement Intérieur de l'ANCRE (voir tableau d'affichage) et je m'engage à les **respecter.**

Si je ne respecte pas ces engagements, mon adhésion à l'Association ne sera pas renouvelée et je retirerai aussitôt mon bateau du périmètre concédé à l'ANCRE.

Je reconnais également avoir été informé des garanties d'assurance liées à la licence FFVoile et des possibilités de souscription de garanties complémentaires (majoration des Capitaux Invalidité et Décès)

Fait à	le
--------	----





Adhésion 2015 ANCRE

OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

Favoriser la pratique de la VOILE sous toutes ses formes du LOISIR à la COMPÉTITION pour un large public qu'il soit ou non propriétaire de dériveurs ou petits habitables, valide ou handicapé.

Votre ADHÉSION vous engage à participer à la vie de l'ANCRE. En contrepartie elle permet, sous certaines conditions, l'accès :

- aux installations (club-house, mouillages, pontons...),
- aux parkings pour stationner votre bateau sur remorque ou à l'aide d'engins de levage propres ou extérieurs,
- aux nombreuses activités programmées, avec votre bateau ou ceux du club.

La fiche d'adhésion accompagnée du règlement par chèque doit être envoyée par retour à l'adresse ci-dessous. Exigible dès le 1er janvier, le renouvellement au plus tôt de votre inscription, facilite la gestion du club et vous permet de participer aux décisions de l'Assemblée Générale.

Association Nautique de la Chapelle Sur Erdre

Base de la Grimaudière

B.P. 4323

44243 La Chapelle Sur Erdre CEDEX Tél: 02 40 29 71 62

e-mail: aso.ancre@neuf.fr - Internet: http://www.ancrecn

Important: Les adhérents qui n'auront pas renouvelé leur adhésion avant le 1^{er} mars 2015 seront considérés comme démissionnaires. Ils perdront leurs emplacements (remorque, annexe, mouillage). S'ils veulent néanmoins adhérer à nouveau, ils devront représenter leur candidature au Bureau.

SI VOUS NE RENOUVELEZ PAS VOTRE ADHESION EN 2015, NOUS VOUS PRIONS DE NOUS LE PRECISER PAR ECRIT SUR CE FORMULAIRE. OU PAR MAIL

Inscription(s) 2015

		4 .	#	
N°	Nom	Prénom	Date de	Renouv
de licence			naissance	oui-nor
	:			
Téléphone :.				
Portable :			☐ Cocher ici si	
Tortable	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	•••••	adresse a changé	en 2014.
email :		•••••		
	u domaines de com e à ne pas communique	•		

BATEAU(X)

Modèle	Nom	N° Corps Mort	N° parking (1)	N° Voile	N° (1)	Cie Assurance

ANNEXE

REMORQUE

Type	Nom (2)	N° (1)	Type	N° immatricul	N° (1)

Pour identification: (1) Ce N° sera attribué par le club (2) À inscrire visiblement sur l'annexe

MERCI DE REMPLIR CE FORMULAIRE AVEC SOIN

Tarifs 2015

Code	Cotisation annuelle membre actif	Jeune Né depuis 01/01/94	Adulte	Nb	Total (€)
	Propriétaire (Coût par bateau / li	cence incluse)			
1	Habitable		180 € *		
2	Dériveur (mono, multi & voile/aviron)	70 € *	140 € *		
	Équipier (licence incluse)	1			
3	Équipier	50 € *	115 € *		
4	Équipier de famille propriétaire ***	40 € *	80 € *		
5	Equipier handi-voile	25 €	25 €		
	Droit d'entrée (1ère année d'a	dhésion pour toi	ıs types de	batea	ux)
6	Participation aux équipements communs		250 €**		
** Ne c	e FFV 2015 obligatoire incluse: 52 €/adulte, 26 € oncerne que la première adhésion de propriétaire mille = les parents et leur(s) enfant(s)	v .	à la FFV TOTA	L (€)	

Pour participer aux régates, la licence FFV sera obligatoirement validée par un médecin. Si vous présentez un certificat annexe, le médecin devra y porter la mention "apte à la

Souscription annuelle membre bienfaiteur Prix € NbCode Total € Membre bienfaiteur (justificatif pour déduction fiscale) **20** € mini

Cadre réservé au Club

RESPONSABLE de la prise	
d'inscription(s)	
AVIS du Bureau ou CA si nécessaire	
Banque + N° Chèque	
Montant	
Licence(s) adultes NOM(S)	
Licence (s) jeunes NOM(S)	
Enregistrement. FFV le par	

Inscription2015.doc

pratique de la voile en compétition"